PN-AAY-988
53260

SEMINAIRE NATIONAL SUR POPULATION ET DEVELOPPEMENT

ABIDJAN, 13 - 18 DECEMBRE 1982

PROJET DE RAPPORT

INTRODUCTION

1. Le gouvernement ivoirien, en collaboration avec la Commission économiques des Nations Unies pour l'Afrique et l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population, a tenu du 13 au 18 décembre 1982 au Conseil économique et social, un séminaire national sur population et développement. Ce séminaire, organisé dans le cadre des séminaires nationaux conformément aux activités de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a regroupé environ une soixantaine d'experts nationaux des différentes ministères et institutions nationales.

2. Ont été représentés comme observateurs les organismes des Nations Unies ci-après : FNUAP, PNUD, BIT, UNESCO, UNICEF, FAO;

ont participé au séminaire, les représentants des organismes inter-gouvernementaux et étrangers suivants : USAID, ORSTOM, AID-CANADA, Institut du Sahel, Mission d'Aide et de Coopération française, Caisse centrale de la Coopération économique; de même qu'un représentant d'un pays voisin (Guinée/Conakry).

3. Le but de ce séminaire national est d'encourager une approche intégrée de la planification du développement prenant en compte les divers facteurs de la population. Afin d'atteindre cet objectif, les participants ont passé en revue le bilan démographique de la Côte d'Ivoire et l'expérience ivoirienne en matière d'intégration des variables démographiques dans la planification du développement tant globale que sectorielle.

OUVERTURE SOLENNELLE

4. Le séminaire a été inauguré par Son Excellence, Mr. Maurice Seri Gnoleba, Ministre du Plan et de l'Industrie, entouré des Ministres de la Santé et de la Population, Son Excellence M. Lazeni Coulibaly, Son Excellence Madame Jeanne Gervais, Ministre de la Condition Féminine, Son Excellence Tanon Brou, Ministre de l'Environnement, et M. Ekui Bernard, Secrétaire d'Etat au Plan et à l'Industrie.

5. Dans son allocution de présentation du séminaire, M. Meité Nediembo, Directeur de la Statistique, a insisté sur le fait que les assises de ce séminaire constituaient une preuve de la Coopération internationale et a souligné l'importance attachée aux données empiriques comme base d'analyse économique et sociale.

6. Une allocution du Professeur Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a été lue par M. BAHRI, Directeur de la Division de la Population de la CEA. Le Secrétaire exécutif a souligné l'importance de trouver les solutions durables aux problèmes économiques et sociaux auxquels font face les pays africains.

7. Ce séminaire, a-t-il noté, s'ouvre à un moment où le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, comme tous les gouvernements des autres Etats membres de la CEA, a exprimé de graves inquiétudes à propos de la crise économique croissante à laquelle doit faire face notre continent, les gouvernements africains, a-t-il poursuivi, tenant à planifier le développement économique et social, il a été nécessaire, au cours de la dernière décennie, d'organiser des séminaires nationaux en vue d'analyser le rôle de la population dans la croissance économique et le progrès, conformément aux directives découlant des résolutions et des recommendations des différents organes délibérants de la Commission.

8. En se référant au Plan d'action de Lagos, le Secrétaire exécutif a souligné la nécessité de disposer d'un instrument approprié en vue d'une meilleure intégration des variables démographiques dans le plan de développement compte tenu du doublement prévu de la population en Afrique entre 1975 et l'an 2000.

9. En outre, le Secrétaire exécutif a noté que le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a fait preuve, au cours des années, de sa ferme volonté d'oeuvrer pour la Coopération économique entre les Etats africains, notamment dans le domaine des migrations, de la mortalité infantile et maternelle, et la fécondité qui sont des facteurs dynamiques affectant les changements démographiques et les transformations économiques et sociales.

10. Enfin, il s'est référé à l'importante contribution historique de son Excellence Monsieur Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Président de la République, Président du PDCI-RDA, dans son rapport de politique générale au VIIème Congrès du Parti, qui souligne l'importance des questions de population dans le cadre du développement, et qui, à son avis, constitue un élément de réflexion non seulement pour la Côte d'Ivoire mais également pour toute l'Afrique.

11. Il a tenu, au nom de la CEA, du FNUAP et des autres organismes des Nations Unies, à exprimer son admiration au Gouvernement de la Côte d'Ivoire, devant ses efforts soutenus pour stimuler la croissance économique dans tous les secteurs, et son appui aux idéaux des Nations Unies.

12. Dans son allocution d'ouverture, Son Excellence le Ministre Séri Gnoléba a indiqué que les thèmes choisis par ce séminaire devraient permettre de mieux situer la problèmatique des rapports population/développement en Côte d'Ivoire, mais également de mieux harmoniser la croissance de la population, la planification économique et social dans son ensemble, les différentes planifications sectorielles, dans un souci de mieux-être social et de progrès matériel.

13. Selon Son Excellence le Ministre du Plan, une meilleure connaissance de la population exige une amélioration des statistiques démographiques existantes et la définition d'une politique rigoureuse en matière de collecte, de traitement et d'analyse de l'information.

14. Il a affirmé aux séminaristes que c'est sur cette voie, que s'est engagé son Département. Le recensement général de la population ivoirienne en 1975, a marqué l'ère de la statistique démographique en Côte d'Ivoire. Ce recensement, a-t-il ajouté, doit être suivi par d'autres opérations exhaustives de même type dans lesquelles les techniques de collecte seront améliorées et mieux adaptées à leurs réalités. Il a exhorté les séminaristes à examiner les problèmes démographiques connexes tels que l'emploi, l'exode rural, les problèmes d'emploi, l'adaptation des systèmes éducationnels.

15. Enfin, il a souligné l'importance du développement de l'état civil et d'un appareil de statistique fiable qui permet l'observation des phénomènes démographiques et les coûts de cette croissance démographique.

THEME I : BILAN DES CONNAISSANCES EN MATIERE DE POPULATION

Président de séance : M. MEITE Nédiembo

16. Ce thème a été traité par trois exposés, l'un présenté par un représentant de la CEA portant sur les problèmes de population en Afrique, l'autre sur la situation démographique en Côte d'Ivoire, et enfin le troisième sur les données socio-économiques en Côte d'Ivoire.

17. Traitant le premier thème, le Représentant de la CEA a souligné qu'une analyse critique de la situation démographique du monde, provoque toujours des opinions polarisées. En effet, a-t-il souligné, il y a ceux qui pensent que le monde fait actuellement face à une "explosion démographique" sans précédent dans l'histoire et que d'autre part, il y a ceux qui pensent que parler d'"explosion démographique" est une fausse alarme lancée par des forces antinatalistes qui veulent freiner l'accroissement de la population des pays du Tiers-monde. C'est dans ce sens, a-t-il poursuivi, que les responsables des pays africains plaident en faveur d'une augmentation de la population afin de "combler des espaces vides".

18. Devant cette confusion, le représentant de la CEA a traité du thème de la transition démographique qui décrit les trois phases par lesquelles passe l'évolution des populations afin de situer l'Afrique dans cet intervalle de transition. Ces phases décrites étaient les suivantes :

- la première phase réprésente un régime de forte fécondité et d'une forte mortalité et en conséquence un taux de croissance faible.

- la deuxième phase intervient à la suite d'une action de la société contre une mortalité forte qui fait alors baisser le niveau de mortalité, mais la fécondité demeure constamment élevée. De cette évolution, il résulte un accroissement rapide de la population. Les pays africains se trouvent encore dans cette phase.

- la troisième phase suggère que dès que la mortalité persiste, la fécondité commence à baisser jusqu'au niveau bas atteint par la mortalité et qu'au travers de tels ajustements, elle rétablit progressivement un taux faible de croissance démographique.

19. Le représentant de la CEA a souligné que cette théorie a été largement critiquée parce que ses auteurs avaient des préjugés selon lesquels le comportement des paysans à l'égard de la fécondité n'étaient pas rationnel, et qu'il existait dans toute société une fécondité bien adaptée aux circonstances économiques sociales psychologiques et physiologiques.

20. Examinant la situation démographique en Afrique, le représent de la CEA a souligné qu'il est généralement admis que la population de ce continent s'était accru à un rythme très lent avant 1940, mais que durant les deux dernières décennies, les données plus fiables de recensement et des enquêtes nationales suggèrent des taux d'accroissement démographiques élevés pour tous les pays africains. Dans ces perspectives l'on s'attend à ce que la population africaine passe de 470 millions d'habitants en 1980 à 852 millions en l'an 2000.

21. Il a souligné la variation des densités moyennes aussi bien entre les sous-régions qu'à l'intérieur des régions des pays, et a noté que bien que des densités moyennes soient faibles, il existe cependant des poches de hautes densités dans certains pays, tels que le Rwanda, le Burundi, les hauts plateaux du Cameroun, le Sud-Est du Nigéria, et en Egypte. Examinant les taux de fécondité, il a souligné que la fécondité en Afrique de l'Ouest et de l'Est sont les plus

élevés du Continent et que dans la plupart des pays de l'Afrique septentrionale, l'on a observé une baisse importante de la fécondité. Il a aussi noté des poches de sous-fécondité existent dans certaines régions de l'Afrique centrale et a souligné que par manque de données précises, il reste beaucoup à faire pour mieux connaître le niveau de fécondité dans cette sous-région. A propos de la mortalité, il a noté que bien qu'il ait eu une baisse de la mortalité, les taux bruts de mortalité demeurent les plus élevés du monde et qu'une mortalité infantile très élevée rend l'espérance de vie à la naissance en Afrique le plus faible du monde.

22. Un phénomène particulier de l'évolution démographique est l'accroissement rapide des villes qui connaissent des taux d'accroissement de trois à quatre fois plus élevés que les taux nationaux. Cette croissance est due d'une part, à une forte fécondité et d'autre part à l'exode rural.

23. Examinant les problèmes connexes de cette situation démographique, le représentant du secrétariat s'est référé aux difficultés posées par la répartition inégale de la population sur le territoire national et aux problèmes de réfugiés et de la sécheresse. Il a noté que bien que la structure jeune de la population offre une grande possibilité de développement futur, le taux de dépendance entraîne beaucoup de charge familiale. Il a aussi souligné qu'une nuptialité générale et précoce des femmes africaines conduit à une très forte fécondité et que l'abandon progressif de la pratique culturelle traditionnel d'allaitement et de l'espacement des naissances conduit à une réduction de l'intervalle intergénésique.

24. Cette forte fécondité impose des charges à l'Etat et aux parents eu égard à la nutrition, à l'éducation, aux soins médicaux etc. Dans le milieu urbain ce problème est aggravé par le problème de chômage, l'accroissement de la criminalité, rupture des structures traditionnelles conduisant aux mariages précoces, aux grossesses rapprochées et à la malnutrition.

25. Les discussions sur ce sujet ont porté sur les différences entre les projections des Nations Unies et les projections effectuées par la Direction nationale de la Statistique. Il a été expliqué que les résultats differaient selon les hypothèses de travail et les méthodes utilisées et qu'une série de recensement est nécessaire pour une meilleure projection de la population.

26. Les discussions ont porté également sur l'exode rural et l'opinion était que ce phénomène continuera à se développer et que chaque pays devrait en conséquence développer une politique d'urbanisation qui essaie de repartir les centres urbains dans toute l'étendue du territoire national.

27. Tous ces problèmes nécessitent une politique de population qui tient compte de la structure et de la croissance rapide de la population. Une telle politique devrait s'appuyer sur un programme d'urbanisation et de réforme éducationnelle qui ont pour but d'augmenter les effectifs des filles à l'école et d'adapter le système éducatif au besoin en main d'oeuvre des structures-clés de l'économie.

28. Le deuxième exposé portant sur le bilan démographique de la Côte d'Ivoire, traitait successivement, de la structure de la population, de la fécondité, de la mortalité et des migrations.

29. Un représentant de la Direction de la Statistique a passé en revue les activités menées par la Direction dans les années passées pour parvenir à une meilleure connaissance de la population ivoirienne. Cette population compte actuellement plus de 9 millions d'habitants, dont 42,4 vivent dans les centres urbains.

30. Une des caractéristiques principales de cette population est sa jeunesse (45 pour cent de cette population a moins de 15 ans) et le déséquilibre entre les sexes de 20 à 45 ans, conséquence d'une forte immigration. Il a aussi noté de grandes disparités entre les structures par âge et sexe de la population rurale et urbaine. Ce phénomène s'explique en partie par l'exode rural et une forte proportion d'étrangers installés en Côte d'Ivoire.

31. Les données présentées par la Direction de la Statistique suggèrent un accroissement rapide de la population d'Abidjan qui a passé de 951 mille habitants en 1975 à environ 2 millions d'habitant en décembre 1982. Le courant migratoire pris globalement explique en grande partie les disparités de structure entre les milieux rural et urbain. Il était aussi indiqué qu'il existait un courant migratoire qui se limitait aux zones rurales.

32. La population étrangère s'installe en milieu urbain et rural et ceci rend difficile l'analyse de structure des population dans les différentes régions. Il a souligné qu'en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la structure de la population dépend aussi bien du niveau de la fécondité que de la mortalité et du flux migratoire. Le dernier facteur joue un rôle déterminant sur la main-d'oeuvre, le taux de fréquentation scolaire.

33. L'activité économique en Côte d'Ivoire est caractérisée par une dominance du secteur primaire absorbant 70 pour cent de la population active. Dans son ensemble, elle connaît une forte participation de population étrangère. Le taux d'activité pour les deux sexes était de 42,2 pour cent en 1975 dont 28,5 pour cent pour les femmes. Le niveau d'instruction reste assez bas (16 pour cent en milieu rural savent lire et écrire). Les femmes enregistrent un grand retard à cet égard.

34. En ce qui concerne la situation matrimoniale, plus de 86,3 pour cent des femmes sont mariées avant 35 ans, alors que le pourcentage correspondant pour le sexe masculin n'atteint que 83,2 pour cent à 50 ans. Une précocité des mariages existe chez les femmes (48 pour cent des filles de 15-19 ans sont déjà mariées). Bien qu'on note une apparition de divorce en milieu, ce phénomène demeure insignifiant.

35. La polygamie, bien que légalement interdite, existe toujours, et sa fréquence s'accroît selon l'âge du mari, et plus de 20 pour cent des hommes mariés ont au moins deux femmes et plus. Il a été aussi noté que la population ivoirienne était composée de 60 groupes ethniques dont les plus importants sont les Akans, les Krou, les Voltaïques, les Mandés du Nord et les Mandé du Sud. La répartition de cette population selon la religion indique qu'environ 36 pour cent sont animistes, 35 pour cent musulmans et 29 pour cent des chrétiens.

36. En ce qui concerne la fécondité, les séminaristes ont été informés sur les enquêtes à passages répétés et l'enquête ivoirienne de fécondité, les résultats desquels vont améliorer la connaissance du phénomène fécondité en Côte d'Ivoire.

Il a été indiqué que le taux brut de natalité a été estimé à 48 naissances pour 1000 habitants et que le taux de fécondité totale ou fécondité cumulée à 50 ans a passé de 5,3 enfants en 1963 à 5,6 enfants en 1978 pour Abidjan et de 6,4 à 6,9 pour la même période en milieu rural.

37. Les données de l'enquête à passages répétés indiquent un niveau de fécondité relativement élevé qui atteint son maximum chez les femmes de 20 à 24 ans mais avec un âge moyen à la fécondité de 28 ans. La fécondité en Côte d'Ivoire varie selon les régions géographiques, et elle est élevée en milieu rural (taux de fécondité d'environ 7 enfants par femme à 50 ans) et en milieu urbain (environ 6 enfants par femme à 50 ans). Les résultats présentés ont suggérés une fécondité rurale légèrement supérieure en zone de savane et chez les femmes africaines non ivoiriennes, ce fait étant dû à la structure plus jeune de la population africaine non ivoirienne.

38. Les données de l'enquête à passages répétés permettent de dégager l'influence de la nuptialité, du niveau d'instruction et de l'activité économique sur la fécondité. A cet égard, bien que la fécondité des célibataires soit si importante en milieu rural, la fécondité des femmes mariées demeure plus élevée. A Abidjan où la proportion des femmes célibataires est plus forte, leur fécondité demeure cependant plus faible en milieu rural.

39. Il a été noté que la nuptialité et le niveau d'éducation jouent un rôle déterminant en ce qui concerne le retard de l'âge au mariage et l'accès à l'emploi et au moyen contraceptif moderne. Néanmoins, parmi la plupart des femmes urbaines, l'abandon de la pratique de l'allaitement et de la continence sexuelle postnatale, réduit l'intervalle entre les naissances successives (intervalles intergénésiques). En milieu rural la faible alphabétisation constitue un facteur négatif en ce qui concerne l'utilisation des contraceptifs modernes. En général, la fécondité générale en Côte d'Ivoire a peu varié depuis 1963, date des premières enquêtes démographiques régionales.

40. Les discussions ont porté sur la fécondité différentielle entre les femmes africaines non ivoiriennes et les femmes ivoiriennes et les voeux ont été exprimés d'avoir des études plus approfondies afin de confirmer ces résultats. Les séminaristes ont soulevé les problème croissants des filles-mères qui affectent surtout la population urbaine et entraînent des problèmes économiques, sociaux et culturels. Ils ont recommandé la mise en oeuvre d'une politique qui aura pour objectif d'élever l'âge au premier âge et de promouvoir une éducation sexuelle.

41. La Direction de la Statistique a décrit la situation de la mortalité en Côte d'Ivoire, en soulignant que le taux brut de mortalité a baissé jusqu'à 16,8 pour mille et que le quotient de mortalité infantile était de 108,5 pour mille naissances vivantes. En ce qui concerne la mortalité juvénile, les quotients étaient environ de 65 enfants pour mille. Cette mortalité correspond à une espérance de vie à la naissance de 40,5 ans.

42. Le présentateur a noté que cette mortalité varie selon l'âge, le sexe et le milieu d'habitat . A cet égard, il observe une surmortalité masculine et une mortalité générale élevée en période de saison sèche. Concernant notamment les décès d'enfants, il note particulièrement qu'à l'âge de 6 à 7 mois, âge autour duquel le lait maternel devient insuffisant du point de vue quantitatif et nutritionnel, les effets de maladies diahrique fait accroître la mortalité.

43. Il a été aussi observé une mortalité différentielle entre le milieu urbain et le milieu rural. A cet égard, le quotient de mortalité infantile était de 102,8 pour mille en milieu rural et 70,3 pour mille en milieu urbain pour le sexe masculin et de 35 pour mille en milieu rural et de 50,8 pour mille en milieu urbain pour le sexe féminin. Cette différence de mortalité selon les sexes et le milieu d'habitat demeurait assez important jusqu'à l'âge de 5 ans. Cette forte mortalité s'explique par le mauvais fonctionnement des structures sanitaires et de problèmes de nutrition.

44. Les discussions ont porté sur le problème de tabous, de manque d'éducation nutritionnelle et sanitaire. Les participants ont regretté le fait que les données sur la morbidité n'étaient pas disponibles, et que des études devaient être menées pour expliquer la mortalité différentielle entre les sexes. Le séminaire a aussi exprimé le souci de développer une cartographie épidémiologique afin de développer une politique et programme de santé permettant d'élaborer des stratégies de lutte contre les niveaux de mortalité élevés.

45. Traitant de l'aspect migratoire, la Direction de la Statistique a souligné le fait que l'immigration constitue le phénomène le plus important dans l'économie ivoirienne. En période coloniale, l'exploitation des ressources de matière première a nécessité de recrutement de main d'oeuvre dans les pays voisins et depuis ce temps la croissance rapide de l'économie ivoirienne a suscité le courant migratoire très forte des pays voisins vers la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les migrations internes, il a été noté qu'un ivoirien sur deux a émigré au moins une fois depuis sa naissance. Les migrations interrégionales comprennent des mouvements de la savanes vers les zones forestrières au Sud et des mouvements vers les centres urbains et les zones rurales. A cet égard, pendant la période de 1975 à 1978, Abidjan et la forêt rurale ont enregistré un gain net de population assez sensible, tandis que d'autre de la zone forestière et de la savane ont enregistré un déficit de migration interne et cet accroissement met en danger la gestion de l'agglomération d'Abidjan.

46. Citant des données sur les migrations internationales, la Direction de la Statistique a indiqué que entre 1975 et 1978, la population étrangère de 1 million et demi en 1975 a accru de 220 mille d'habitants. La proportion d'étrangers dans les villes a passé de 50,7 pour cent en 1975 à 55,4 pour cent en 1978.

47. Les discussions sur ce problème ont porté sur le fait que dans certains secteurs de l'économie ivoirienne, plus de 50 pour cent des effectifs en personnel était des étrangers. Devant ce fait, les séminaristes ont beaucoup

insisté sur la nécessité d'intégrer les immigrants dans la société et culture ivoirienne afin d'éviter des conflits sociaux. Ils ont aussi insisté sur des études à entreprendre afin de bien comprendre et de mieux maîtriser le phénomène migratoire.

48. Le troisième sujet sur le thème I, portait sur les données socio-économiques de la Côte d'Ivoire. A ce propos, une communication a été présenté sur "une meilleure connaissance des plats préparés en Côte d'Ivoire pour aider aux mieux-être de sa population". Le document a indiqué que les aliments consommés résultaient d'une combinaison de produits et non directement d'une combinaison de nutriments. L'enquête sur le "Budget et la consommation" menée en Côte d'Ivoire a identifié l'igname, le banane et le riz comme les aliments les plus consommés et que ceux-ci, étaient assaisonnés de sauce de Gombo, de graines et d'aubergine et que leur préparation varie selon les éthnies et les régions. Il a été noté que la migration interne tend à uniformiser le menu national. Il a été aussi indiqué que le riz devenait un aliment le plus consommé en milieu urbain et que la préparation des plats traditionnels n'était pas en fonction des revenus et que le facteur revenu intervenait pour des plats d'origine étrangère tel que le spaghetti, les viandes grillées et les poulets rotis.

49. Cette étude montre que les plats consommés en Côte d'Ivoire sont riches en colories mais faibles en protéines et que le mode de préparation peut influencer la qualité des plats. La consommation de l'huile de palme rouge assure un apport de vitamine en quantité, tandis que l'huile de palme raffinée ne contient pas cette vitamine.

50. La conclusion de cette analyse était que la population était soumise à un régime nutritionnel qui ne garantit pas le minimum requis en protéine. Les discussions ont insisté sur la nécessité d'une connaissance sur la composition chimique et la qualité des aliments. L'accent a été mis sur la nécessité de diversification des menus dans toutes les régions du pays, afin d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de la population.

51. Le quatrième sujet traitant des déplacements des personnes à Abidjan, a souligné que la localisation de la plupart des activités économiques et administratives était éloignée des quartiers résidentiels et qu'une couverture incomplète en établissement sanitaire et scolaire nécessite un déplacement intense quotidien. Ces déplacements, a-t-il été indiqué, comportent plusieurs modalités telles que le taxi, le bus et le train et que le coût de transport devenait important au regard du budget familial.

52. Les discussions ont porté sur la nécessité d'un aménagement du transport urbain.

THEME II : INTEGRATION DES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Président de séance : M. Marcel M'LAN OUATTARA

53. Traitant le premier exposé sur ce thème, un représentant de la CEA a examiné une approche méthodologique sur les relations entre population et développement. Il se référait au principe du Plan d'action de Lagos qui envisage de promouvoir le développement économique et social et l'intégration des économies en vue d'accroître l'interdépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu; de promouvoir l'intégration économique de la région africaine pour faciliter et renforcer les rapports sociaux et économiques et créer des institutions nationales, sous-régionales qui faciliteront la réalisation de l'objectif d'autosuffisance.

54. Dans cette optique, il a fait une revue critique des différentes théories dans le domaine des relations entre population et développement. A cet égard, examinant la théorie de Malthus, il a noté que, à son époque, celui-ci n'était pas en mesure d'envisager la révolution industrielle et agricole et que même

l'approche marxiste qui insiste sur le point qu'il n'existe pas une loie universelle de population, n'était pas en mesure de répondre aux crises économiques et sociales de notre époque. Il a aussi donné comme exemple les études menées dans d'autres pays sous-développés qui ont construit des modèles mathématiques utilisant le revenu par tête d'habitant suivant trois hypothèses de niveau de fécondité et qui à son avis n'étaient pas en mesure de faire face au problème démographique au niveau de la micro-analyse. En outre, il a aussi noté que cette théorie ne pouvait pas s'appuyer sur des résultats empiriques et qu'il faudrait une réformulation des méthodes d'études et d'analyse qu'on pourrait utiliser pour maîtriser les relations entre population et développement. Il a utilisé les secteurs-clés tels que la santé, l'éducation, alimentation et nutrition pour illustrer la nécessité d'établir un bilan diagnostic de la situation actuelle pour identifier et élaborer des politiques fiables et des projets réalisables.

55. A cet égard, il a insisté sur la nécessité d'une approche multidisciplinaire examinant les interrelations entre les variables démographiques d'une part et les variables sociales et économiques d'autre part comme base empirique de programme de développement. Une telle approche, a-t-il suggéré, pouvait utiliser des méthodes d'analyse de corrélation multiple dans le domaine de la santé, éducation et autres. Il a conclu, sa présentation en reconnaissant que les choix des programmes est difficile sans une connaissance adéquate des problèmes et que l'application des politiques de développement risque de ne pas donner des résultats escomptés, si les objectifs formulés ne figurent dans aucun document officiel tel que le budget national ou le plan de développement.

56. Finalement, il a insisté sur la nécessité de cataloguer les besoins en main d'oeuvre qualifiée, les incidences financières, un calendrier d'exécution et un système de surveillance continue du plan de développement.

57. Au cours des discussions, il a été formulé une critique à l'encontre de l'approche méthodologique présentée, qui, selon l'opinion de certains participants était trop théorique et ne prenait pas en considération les forces agissant sur les économies africaines. Il a été retorqué qu'une des principales raisons des échées des plans de développement en Afrique est le manque presque absolu d'une conception théorique et d'une approche méthodologique de l'intégration des variables de population dans tous les processus d'élaboration des plans et des réalisations des projets.

58. Les discussions ont porté également sur les changements de mentalité et de la nécessité de recherches sociologiques des facteurs qui jusqu'ici ont été ignorés. Le souhait a été exprimé qu'il soit nécessaire d'examiner les aspects socio-politiques qui constituent un obstacle à l'adoption d'une orientation dynamique des plans de développement.

59. Le deuxième exposé sur ce thème présenté par M. Arthur ACHIO, du Ministère du Plan, portait sur l'expérience ivoirienne en matière d'intégration des variables démographiques dans les plans de développement économique et social. Il a souligné qu'un plan consiste en la mise en oeuvre d'une stratégie de développement et qu'on ne peut planifier sans informations sur l'importance numérique, la structure, les besoins et la capacité productive de la population. Dans ce sens, la maîtrise des variables démographiques se situe au coeur du processus de planification.

60. Décrivant les méthodes et les objectifs du Plan ivoirien, il a signalé qu'une stratégie globale de développement consistait à définir les objectifs échelonnés dans le temps et ensuite décomposés en objectifs sectoriels et régionaux. Il a ajouté que la seconde phase du travail consistait à assurer la cohérence à tous les niveaux de cet ensemble d'objectifs et des moyens à mobiliser.

61. Les objectifs, a-t-il ajouté, visaient à poursuivre une croissance forte, une participation accrue des nationaux à l'activité économique et une promotion individuelle et collective des nationaux. Suivant ces objectifs, les données

démographiques constituent la trame même sur laquelle s'appuie la planification du développement économique et social. Il a ainsi cité les principales données démographiques nécessaires à la planification, telle que les effectifs de la population, les structures, les données de mouvement, les perspectives de population, et les migrations. Il a cité des exemples dans les domaines de l'emploi, santé, transports, pour illustrer la diversité de l'utilisation des données démographiques; il a exprimé le souhait d'une amélioration des données démographiques pour renforcer les activités de la planification de développement. Il a indiqué que les travaux de planification distinguent deux groupes de problèmes : les projections démographiques, et les projections de l'équilibre physique (choix d'un taux de croissance). Ces problèmes sont liés au problème de consommation et de production et nécessitent une collaboration entre planificateurs et démographes.

62. Examinant les domaines d'études qu'il conviendra de promouvoir à l'avenir, il a cité les secteurs mal connus comme le milieu rural et le secteur informel et urbain qui nécessitent des études approfondies. Il a insisté sur le fait que la planification exige de ceux qui doivent l'assumer, à la fois compétence technique, esprit critique, initiative, créativité et ouverture d'esprit mais aussi une grande disponibilité. Donc l'implication des nationaux dans le processus de planification du développement tant au niveau du Ministère du Plan que ceux des principaux partenaires publics et privés, la meilleure garantie de la réalisation effective des objectifs du Plan.

63. En conclusion, il a beaucoup insisté sur une amélioration des données démographiques comme base empirique de la planification du développement.

64. Les discussions ont porté sur une collaboration plus étroite et continue entre les organismes internationaux et les institutions nationales afin d'améliorer le processus de la planification. Les discussions ont mis l'accent sur la nécessité d'évaluer les plans, d'estimer les taux de réalisation sectorielle d'établir les causes d'échec afin d'améliorer ce processus de planification. En ce qui concerne la planification sanitaire, les séminaristes ont reconnu la nécessité d'établir une carte épidémiologique. Les séminaristes ont noté qu'il existait dans le passé une dichotomie entre le système économique et le processus de planification en Côte d'Ivoire et que certains contextes historiques et concepts importés qui ne conviennent pas aux réalités ivoiriennes, doivent être révisés, abandonnés ou réadaptés aux conditions africaines.

65. Il a aussi noté que bien qu'il existe une politique d'ivoirisation des postes, l'économie ivoirienne qui opère en rapport avec la capitale et l'assistance étrangère, subit les conséquences de cette ouverture sur l'extérieur et un appel a été lancé d'aider la Côte d'Ivoire à mobiliser des ressources pour des études démographiques permettant une meilleure connaissance de sa situation démographique.

THEME III : POPULATION ET PLANIFICATION SECTORIELLES

Président de Séance : M. KRA Kouadio

66. Le premier sous-thème, portant sur "femmes, population et développement", était présenté par Madame Aminata Traoré du Ministère de la Condition féminine. Elle a souligné le problème de collecte des données qui tend à oublier les besoins spécifiques de plus de la moitié de la population constituée par le sexe féminin, et dans cette optique, elle regrettait l'insuffisance de l'approche analytique des démographes statisticiens.

67. Examinant les outils d'observation et d'analyse de la statistique et de la démographie, elle a souligné que les femmes ne sont aperçues que dans leur rôle de reproduction et que leurs besoins, leur rôle et leur statut dans les secteurs-clés tels que l'agriculture, la santé, ne sont pas suffisamment identifiés et

pris en considération. Dans ce contexte, elle a particulièrement regretté, l'insuffisante référence au rôle des femmes dans les recensements agricoles et dans les projets afférents. Elle a vu en cela, une des causes des échecs de certains projets agricoles portant sur la culture vivrière.

68. Elle a noté que le recensement de l'année 1975 a fait ressortir les caractéristiques de la jeunesse de la population ivoirienne, l'accroissement urbain et les déséquilibres régionaux et l'importance de l'apport migratoire. Selon elle, cette diagnostique a été à l'origine des orientations d'action touchant la santé l'agriculture, l'enseignement et l'emploi, mais jusqu'ici, ces actions ne tiennent pas suffisamment compte des besoins des femmes dans tous ces secteurs.

69. Elle a proposé d'accorder à l'éducation et à l'emploi féminins dans le cadre d'une politique de population bien mûrie, une importance et une attention plus grande, et que les femmes et les hommes en tant d'agents de production et de consommation, aient les mêmes égards de la part des responsables politiques.

70. La forte migration des campagnes vers la ville nécessite une importante valorisation du travail des femmes dans les projets agricoles et que la transformation des produits alimentaires et l'introduction de technologies susceptibles de réduire les pertes dûes à la mauvaise technique de consommation devait s'orienter vers des activités des femmes dans le secteur agricole. A cet égard, a-t-elle souligné, beaucoup reste à faire dans le domaine du développement de l'artisanat, la commercialisation des produits des groupes coopératifs, l'éducation sanitaire et nutritionnelle, le développement des garderies d'enfants.

71. Examinant le domaine de l'éducation et de la formation, elle a regretté la faible proportion des filles dans les établissement de l'enseignement secondaire et universitaire qui entraîne une sous-représentation des cadres féminins dans les activités professionnelles.

72. En conclusion, elle propose une saisie plus complète du rôle des femmes dans la dynamique de la population et une meilleure utilisation de toutes les ressources humaines. Elle a indiqué en outre que la jeunesse de la population, le déficit en main d'oeuvre agricole, l'exode rurale, et les déséquilibres régionaux qui freinent la croissance économique, doivent être considérés dans leurs relations avec la situation socio-économique des femmes.

73. L'accroissement démographique galopante en Côte d'Ivoire est préoccupante et devrait amener le pays à réfléchir sur une politique de régulation de la reproduction humaine pour infléchir la dynamique de la population dans le cadre de la recherche d'un développement économique autonome.

74. Les discussions ont porté sur les difficultés d'accès de la femme à l'éducation et à l'emploi dans le secteur moderne, qui selon plusieurs intervenants sont dûes aux préjugés coloniaux et traditionnels et devraient attirer l'attention des autorités publiques. Notant que le secteur non formel est dominé par les femmes, les séminaristes ont exprimé le voeux que ce secteur reçoive plus d'attention, afin d'aider les femmes à améliorer et diversifier leurs productions. Le problème de revenu a aussi attiré l'attention des séminaristes comme un facteur discriminant à l'encontre des femmes. Répondant à une question sur le planning familial, Madame Traoré a insisté sur le fait que la science et la technologie moderne ont rendu possible une maîtrise de la reproduction humaine et que les femmes ont droits à l'information disponible et devraient y avoir facilement accès.

75. Enfin, elle a regretté l'utilisation des femmes pour des publicités banales qui tendent à détruire l'image et l'intégrité de la femme africaine et à amener à abandonner l'allaitement qui est si important pour le développement psychique et biologique de l'enfant.

76. Le deuxième sous-thème portant sur "population et éducation" a été présenté par M. ACKRA YAO BELE, du Ministère de l'Education nationale. Celui-ci a souligné que la trilogie "Population, éducation, développement" joue un rôle cardinale pour le bien-être de la société. A cet égard, la gestion et la planification du système éducatif, dépend, a-t-il dit, d'un côté d'une connaissance de la population assez approfondie et d'autre part des données détaillées sur l'emploi futur.

77. En conséquence, une politique d'éducation ne peut être élaborée qu'à la condition de disposer de données démographiques précises et fiables, qui facilitent l'analyse des besoins en éducation formelle et non formelle et qui aident à cerner les disparités régionales et l'établissement des perspectives de croissance du système.

78. Présentant le rôle de l'éducation dans le processus de développement, il a souligné qu'il existait des relations étroites et même une interdépendance entre les ministères responsables de la gestion des hommes et des femmes pour atteindre l'objectif fondamental qui est la promotion individuelle et collective. En premier lieu, l'éducation est liée à l'emploi et aux migrations scolaires et dans ce cas, les responsables de l'aménagement du territoire doivent reconnaître cette interdépendance pour harmoniser le développement du pays.

79. En se référant à la loi de la réforme de l'enseignement, il a noté que le secteur éducatif a la double finalité d'assurer à tous, un minimum de culture commun et de préparer une main d'oeuvre qualifiée en fonction des besoins de l'économie. A cet égard, en ce qui concerne l'enseignement de base, la planification dépend des tranches d'âge scolarisable et de la politique de scolarisation définie. Cette politique devrait aussi prendre en compte les projections des effectifs permettant de prévoir l'importance des sortants du système et d'assurer à ceux-ci un emploi productif.

80. En ce qui concerne la localisation de la population, les structures éducatives doivent s'adapter à la répartition de la population sur l'étendue du territoire afin de freiner l'exode rurale et réduire les effets négatifs de la migration scolaire.

81. Il a conclu en exprimant qu'il est souhaitable d'adapter le système d'enseignement aux besoins économiques et sociaux du pays et qu'au plan psychologique le système devait parvenir à un changement de mentalité en vue de faciliter le développement économique et social.

82. Les discussions ont porté sur le fait que la majorité des élèves surtout au niveau secondaire, sont de sexe masculin et qu'une action devrait être prise au niveau national pour accroître le taux de scolarisation des filles; notant la structure jeune de la population et son potentiel d'accroissement, les séminaristes ont exprimé le voeux que les moyens de financement des études soient mieux examinés, regrettant le fait que la présentation n'avait pas examiné l'éducation non formelle, les séminaristes ont fait appel aux autorités à se pencher davantage sur ce problème.

83. Discutant du problème de santé dans les établissements, le séminaire a regretté l'insuffisance des structures sanitaires et du système d'assainissement permettant d'éviter la propagation des maladies transmissibles. Les séminaristes ont déploré les problèmes de grossesses et d'avortement parmi les élèves d'établissement secondaire et ont mis le voeux que ce problème grave et croissant reçoive une attention toute particulière du Gouvernement. Les discussions ont noté que bien que les migrations scolaires encourageaient l'exode rural, c'est néanmoins une façon d'assurer une cohésion nationale.

84. Le premier exposé du troisième sous-thème portant sur "population, santé et bien-être familial" a été traité par Madame Emmisah-Cissé Houlematou, Celle-ci a situé l'importance de la santé dans le processus de développement qui, en

Côte d'Ivoire, vise à améliorer l'état de santé des individus de la famille et de la collectivité. Cette politique se traduit par des actions curatives et préventives et par une surveillance adéquate de la fonction reproductive des femmes.

85. Afin d'atteindre les objectifs de la politique sanitaire, le développement du système d'information sanitaire est primordial. Ce système devrait recueillir des renseignements sur la morbidité, la mortalité, permettant une planification et une gestion fiables.

86. Le deuxième exposé du troisième sous-thème portant sur "santé maternelle, périnatale infantile et démographie" a été présenté par le Professeur Samba Diarra, de la Faculté de médecine de l'Université d'Abidjan. Il a souligné que les questions démographiques ont suscité des réactions émotionnelles mais que l'accroissement rapide des populations des pays sous-développés devait attirer l'attention des responsables. Cette croissance rapide de la population et la mortalité élevée, qui en découle, devrait alerter les autorités politiques sur les pertes en vie humaine. Il a insisté sur le fait que l'incidence des facteurs démographiques sur les problèmes de santé maternelle et infantile apparaît de façon significative à travers trois principaux facteurs, à savoir l'âge de la mère, la parité (nombre d'accouchements), le rang de naissance de l'enfant et l'intervalle intergénésique. Il a indiqué que les pays sous-développés, étant caractérisés par un âge au mariage précoce, une grande multiparité et un intervalle intergénésique de 2 ans et demi, la question est de savoir comment cette caractéristique procréative influence-t-elle de façon préjudiciable la mortalité maternelle périnatale et infantile dans ce pays.

87. A cet égard, il a précisé que par rapport aux pays industrialisés ;

- la mortalité maternelle est 40 fois plus élevée dans les pays sous-développés
- la mortinatalité est 44 fois plus élevée dans les pays sous-développés
- la mortalité néo-natale précoce est 64 fois plus élevée dans les pays sous-développés
- la mortalité périnatale précoce est 50 fois plus élevés dans les pays sous-développés
- la mortalité infantile précoce est 13 fois plus élevée dans les pays sous-développés

88. Le professeur Diarra, en utilisant les données de la population hutterite de l'Amérique du Nord a montré que la mortalité à l'accouchement était très élevée et relativement plus élevée que la mortalité dûe à d'autres causes. En conséquence le problème de protection maternelle ne peut pas être posé uniquement en termes de soins maternels et infantiles; il faut également prendre en compte les caractéristiques procréatrices qui paraissent avoir une incidence considérable et prépondérante sur la santé maternelle, périnatale et infantile. A cet égard, il a souligné la nécessité pour la société, d'avoir un programme susceptible de modifier le comportement procréateur des couples.

89. En conclusion, il a insisté sur le fait que l'accès aux contraceptifs n'est pas forcément synonyme de réduction de la dimension de la famille.

90. Les discussions ont porté sur la nécessité d'utiliser les données sur la Côte d'Ivoire. Répondant aux questions sur l'âge idéal de maternité, il a souligné les risques que les femmes de moins de 20 ans et plus de 35 ans encourent à la maternité.

91. Le problème d'avortement chez les filles a été soulevé et le professeur Diarra a indiqué que parmi celles-ci, environ plus de la moitié des décès est imputable aux complications dûes aux avortements. Le séminaire a regretté la baisse des pratiques de l'allaitement maternel qui mérite une attention particulière des Autorités, surtout en milieu urbain en ce qui concerne les mères qui travaillent dans le secteur économique moderne.

92. Le quatrième sous-thème portant sur "population et emploi" a été présenté par M. Gelas Henri, Direction de l'Emploi, Ministère du Travail et de l'Ivoirisation des cadres.

93. Il a indiqué que la médiocrité des informations concernant l'activité des individus, dans les enquêtes démographiques, est liée à l'utilisation de concepts exclusivement orientés vers le secteur moderne qui occupe seulement une minorité de la population active comme le montre l'exposé de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire. En outre, il a souligné que la définition des concepts adaptés, en particulier au secteur dit informel, suppose la création d'un outil d'investigation spécifique permettant de décrire et d'analyser l'activité traditionnelle, afin de déterminer les activités porteuses d'emploi, c'est à dire assurant un revenu suffisant à la personne qui l'exerce, et de connaître les modes de création d'accès à ces activités.

94. En se référant à la population ivoirienne, il a noté que 54 pour cent de la population d'âge active (15-59 ans) résident en zone rurale. En zone urbaine, l'emploi se caractérise par l'existence d'un secteur agricole non négligeable (près de 20 pour cent des emplois) et par l'importance du secteur artisanal et traditionnel qui est crédité d'environ 40 pour cent des emplois urbains, et dont le taux de croissance est supérieur à celui des emplois modernes.

95. Il a indiqué qu'il existe un excédent de main d'oeuvre en milieu urbain et un déficit en milieu rural. Cette situation est compliquée par le manque de données statistiques adéquates sur l'emploi. De plus, il a relevé l'inadéquation existante entre l'emploi et la formation, et a souligné la nécessité de mettre en oeuvre un type d'éducation orientée vers une formation professionnelle.

96. Les discussions ont porté sur le manque de données relatives au secteur informel. Répondant à cette question, le présentateur a souligné que le Ministère de Travail n'est responsable de la collecte des données et que l'information sur l'emploi était fournies par le Plan.

97. La cinquième sous-thème portant sur "population, habitat et urbanisation en Côte d'Ivoire" a été présenté par M. Moriba Touré, de l'Université d'Abidan. Il a passé en revue l'accroissement rapide de la population et a noté que l'exode rural tend à entraîner le vieillissement de la population en milieu rural et le rajeunissement de celle-ci en milieu rural. Et cet accroissement de la population en milieu urbain, a-t-il ajouté, entraîne des problèmes de logement sous plusieurs formes.

98. Examinant l'évolution de la population entre 1975 et 1980, il a noté une poussée croissante de la population non ivoirienne qui s'explique non seulement par le rythme de l'immigration mais aussi par le fait que les taux de natalité et de l'accroissement naturel de cette population sont plus élevés que les taux de la population ivoirienne.

99. Examinant les problèmes de logement, il a indiqué que la pression démographique sur l'espace urbaine pose en Côte d'Ivoire le problème d'adaptation de la planification urbaine à distribution de la population dans cet espace. Et ce phénomène donne lieu à la prolifération de l'habitat spontané, dit "bidonvilisation".

100. Malgré, tous ces problèmes, a-t-il ajouté, la production de l'habitat a marqué en Côte d'Ivoire un prodigieux progrès dans les principaux centres urbains. Soulignant l'importance de ce phénomène, il a cité les villes telles que Abidjan, Bouaké qui ont réalisé un certain nombre de logements. Néanmoins, il a regretté une inadaptation de la politique de logement vis-à-vis des réalités ivoiriennes. Dans ce contexte, il a regretté l'insuffisance et la cherté des logements économiques, l'abondance et l'inaccessibilité des logements de standing et la prolifération de l'habitat spontané. Il a proposé qu'il y ait une nouvelle politique urbaine qui aurait pour objectif d'enrayer les effets néfastes de la politique urbaine et de promouvoir un nouveau type d'habitat qui tiendrait compte des conditions et des valeurs spécifiques de chaque région.

101. En référant à la politique de croissance démographique du Gouvernement ivoirien, il a noté toutefois qu'en tenant compte des grandes tendances de sa population, la Côte d'Ivoire devrait agir avec une grande souplesse sur la natalité et la fécondité au sein de certaines sous-populations féminines spécifiques et sur les mouvements migratoires, l'action devant consister à réduire l'exode rural et à améliorer le niveau dans le milieu rural.

102. Il a proposé l'ivoirisation progressive des emplois dans les secteurs publics et privés tels que commerce, artisanat, transports, pêche et bâtiments.

103. Au cours de discussion, plusieurs séminairistes ont relevé l'absence d'une définition et analyse de typologie des centres urbains à partir desquelles une politique d'habitat pourrait être formulée.

104. Le sixième sous-thème portant sur "population et aménagement du territoire" a été présenté par Kiarra Ouasman, du Ministère du Plan et de l'Industrie. Celui-ci a indiqué que l'accroissement naturel, l'immigration et la fluidité des populations sont des facteurs essentiels de développement et comportent une série de dangers pour le développement futur. Il a souligné que le manque de données démographiques a joué un rôle négatif dans l'exercice d'élaboration de plan d'aménagement de territoire.

105. Il a insisté sur le fait que la croissance économique de la Côte d'Ivoire au niveau de la macro-analyse n'a pas tenu compte des disparités régionales et que par conséquence il faudrait promouvoir une politique prenant en compte les spécificités régionales. Dans cette optique, il a indiqué par exemple que la mise en oeuvre des terres agricoles peut être accélérée par une politique de pistes rurales et vicinales; politique susceptible d'améliorer le taux d'utilisation des sols et de retenir au village un plus grand nombre de jeunes.

106. Trois communications spontanées ont été présentées, l'une portant sur les migrations scolaires en Côte d'Ivoire par M. Jean SAIN-VIC, de l'Institut de Géographie tropicale de l'Université d'Abidjan, l'autre sur "les dynamiques démographiques et habitat à Abidjan" par M. Philippe Antoine et Cl. Merry de l'ORSTOM (Paris), enfin le troisième sur le revenu en Côte d'Ivoire (ébauche d'analyse) par MM. Fatogoma et Eric Babut.